

taut d'une manière très-intelligible la strophe *Maria mater gratia*. M. Jévéque le visita le samedi, lui recommanda sa personne et son diocèse, et le visita de nouveau après sa mort.

“ Les élèves de M. Roque décidèrent unanimement qu'ils porteraient le deuil pendant un mois.”

—❖—
C O U R S

DE

LITTÉRATURE SACRÉE OU BIBLIQUE.

—o—
CHAPITRE IV.

§ 1er.—*De la Poésie Hébraïque en général.*

La poésie des Hébreux est métrique. Les vers dont elle se compose ont deux propriétés : la première, c'est qu'ils diffèrent de longueur et qu'ils varient de six à douze syllabes ; la seconde, c'est que la fin de ces vers concourt presque toujours avec la division des divers membres de la phrase.

La mesure réelle des vers, c'est-à-dire leur rythme et leur prosodie, nous sont totalement inconnus, comme l'ancienne prononciation de l'hébreu. Cependant, en les considérant par groupes, on peut en distinguer la conformation. Elle consiste en ce que la phrase entière se divise en un certain nombre de parties à peu près égales, et que chacune de ces divisions forme un vers entier. C'est à la faveur de cette forme particulière de composition que nos versions littérales des poètes hébreux, quoique écrites en prose, conservent un tour poétique, tandis qu'on arriverait à un résultat tout opposé, en traduisant les poètes grecs ou latins de la même manière.

Les poètes hébreux faisaient usage d'une sorte de mécanisme qui semble avoir été principalement inventé pour le soulagement de la mémoire. Avaient-ils à retracer des choses incohérentes, des pensées détachées, et qui, par la nature ou la disposition du sujet, n'avaient aucune liaison entre elles ; ils suivaient alors l'ordre de l'alphabet dans la lettre initiale de chaque verset ou strophe. Il existe encore aujourd'hui dans les poésies sacrées beaucoup d'exemples de cette pratique, v. g. les Lamentations de Jérémie, à l'exception du dernier chapitre.

Le mot de *poésie* renfermait étymologiquement chez les Hébreux trois idées principales : celle d'une forme sentencieuse ou coupée, celle d'un langage figuré, enfin celle d'une élocution élevée ; idées qui ne sont rendues qu'imparfaitement par le mot usité de *parabole*, ou *style parabolique*.

La forme sentencieuse domine dans toute la poésie hébraïque. Le poète énonce d'abord brièvement sa pensée, sans la développer, sans